



En quelques mots

- L'accès à un logement de qualité et abordable favorise la santé et le bien-être de la population (INSPQ, 2014).
- Par exemple, la présence de moisissure dans un logement peut nuire à la santé respiratoire (Direction de santé publique de Montréal, 2015).
- Un logement trop dispendieux ajoute au **stress économique** que peut vivre un individu ou une famille et **réduit l'accessibilité à un logement de qualité** ou de taille suffisante (Direction de santé publique de Montréal, 2015).
- En 2016, au Canada, plus de 3 millions de ménages vivent dans un logement considéré comme inabordable (plus de 30 % du revenu y est consacré) (Statistique Canada, 2016).

Une majorité de propriétaires

- Près de **3** Bas-Laurentiens sur **10** vivent dans un logement loué. Dans l'ensemble du Québec, c'est le cas de **4** personnes sur **10**.
- La proportion de locataires est plus élevée dans les MRC de Rivière-du-Loup et de Rimouski-Neigette où elle est respectivement de **44 %** et de **34 %**.
- Dans les autres MRC de la région, la proportion de personnes vivant dans un logement loué se situe aux alentours de **25 %**.

30 %
des Bas-Laurentiens
vivent dans un
logement loué.



40 %
des Québécois
vivent dans un
logement loué.



Source : Statistique Canada, 2016.

Les logements subventionnés

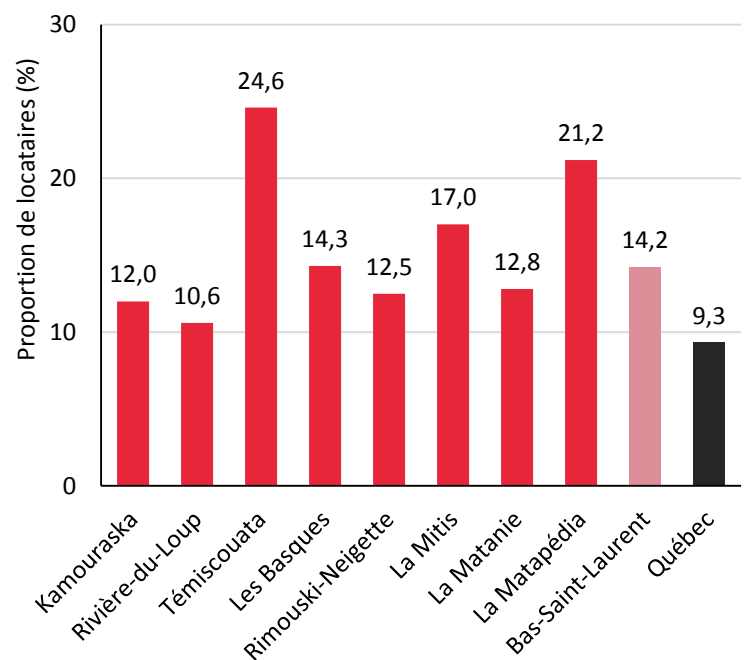
Qu'est-ce qu'un logement subventionné?

Les logements subventionnés [...] incluent les logements dont le loyer est déterminé en fonction du revenu, les logements sociaux, les logements sans but lucratif, les habitations à loyer modique, les programmes gouvernementaux d'aide au logement, les suppléments au loyer et les allocations de logement.

- Dans l'ensemble de la région, **14,2 %** des locataires vivent dans un logement subventionné (Graphique 1).
- Au Québec, c'est le cas de seulement **9,3 %** des locataires (Graphique 2).
- Dans la MRC du Témiscouata, **1** locataire sur **4** vit dans un logement subventionné (Graphique 1).

Graphique 1

Proportion de locataires vivant dans un logement subventionné, selon la MRC, Bas-Saint-Laurent et Québec, 2016



Source : Statistique Canada, 2016.

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
du Bas-Saint-Laurent

Québec





Peu de logements trop petits

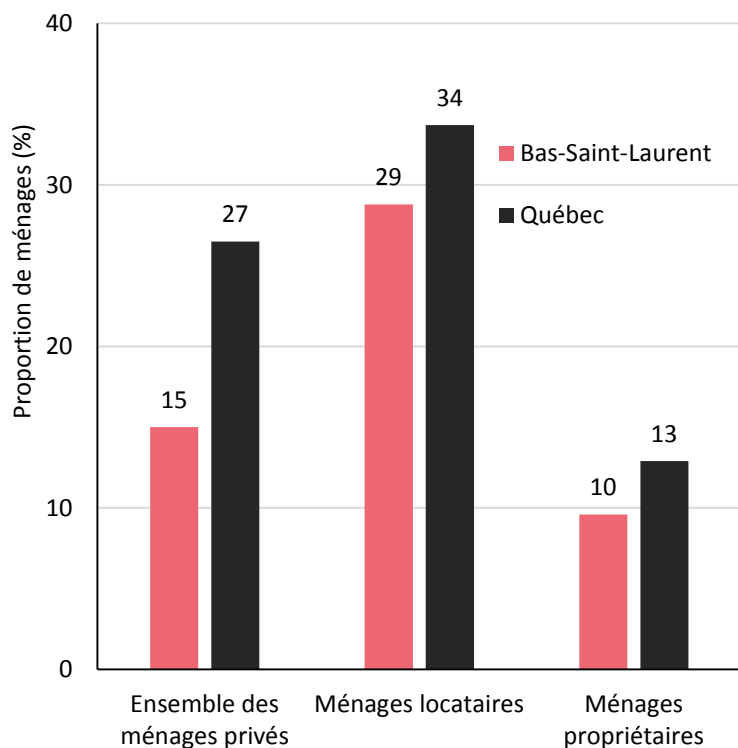
- Au Bas-Saint-Laurent, **1,1 %** des ménages résident dans un logement de taille insuffisante. Au Québec, c'est le cas de **3,3 %** des ménages.

Quelle proportion des revenus est consacrée au logement?

- Au Bas-Saint-Laurent, **1,5 ménage sur 10** dépense 30 % ou plus de ses revenus dans les frais liés au logement (Graphique 1).
- Chez les locataires, cette proportion augmente à près de **3 ménages sur 10** (Graphique 1).
- Au Québec, la proportion de ménages qui dépense 30 % ou plus de ses revenus au logement est plus élevée qu'au Bas-Saint-Laurent (Graphique 1).

Graphique 2

Proportion des ménages consacrant 30 % ou plus de leurs revenus aux frais de logement, selon le type de ménage, Bas-Saint-Laurent et Québec, 2016



Source : Statistique Canada, 2016.

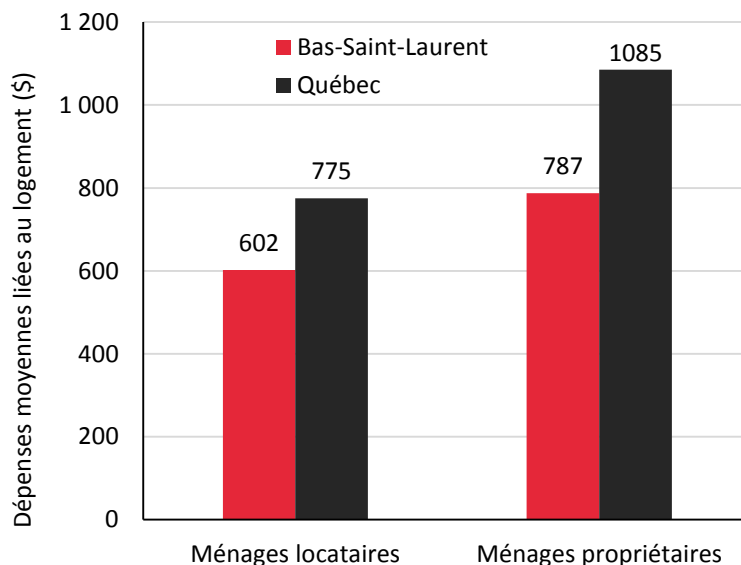
Source : Statistique Canada, recensement 2016.
Réalisé par l'Équipe de surveillance de la santé
Direction de la santé publique du Bas-Saint-Laurent

Des dépenses plus faibles en logement au Bas-Saint-Laurent

- Au Bas-Saint-Laurent, les ménages locataires consacrent en moyenne **602 \$** par mois aux dépenses liées au logement (Graphique 3).
- Chez les ménages propriétaires, les frais liés au logement s'élèvent à **787 \$** par mois (Graphique 3).
- Dans l'ensemble du Québec, les ménages locataires dépensent en moyenne **775 \$** par mois pour le logement (Graphique 3).
- Les frais de logement moyens chez les propriétaires de l'ensemble du Québec sont de **1085 \$** par mois (Graphique 3).

Graphique 3

Frais moyens liés au logement par mois, ménages locataires et propriétaires, Bas-Saint-Laurent et Québec, 2016



Source : Statistique Canada, 2016.

Quels sont les frais liés au logement?

Les frais en logement comprennent, pour les **ménages locataires**, le loyer, les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et les autres services municipaux.

Pour les **ménages propriétaires**, les frais comprennent les frais d'électricité, de chauffage, d'eau, les paiements hypothécaires et l'impôt foncier.